



<i>Je sais ma leçon si...</i>	
CONJ 11	❶ Je sais conjuguer un verbe au plus-que-parfait de l'indicatif.
	❷ Je sais conjuguer un verbe au passé antérieur de l'indicatif.
	❸ Je sais conjuguer un verbe au futur antérieur de l'indicatif.

Il y a quatre temps composés de l'indicatif : le **passé composé**, le **plus-que-parfait**, le **passé antérieur**, le **futur antérieur**.

Ils se conjuguent tous selon le même modèle : l'**auxiliaire** (être ou avoir), suivi du **participe passé**.

Ce qui change est **le temps de l'auxiliaire**.

a) **Passé composé** → auxiliaire au **présent**.

	<u>rigoler</u>
j'	ai rigolé
tu	as rigolé
il, elle, on	a rigolé
nous	avons rigolé
vous	avez rigolé
ils, elles	ont rigolé

b) **Plus-que-parfait** → auxiliaire à l'**imparfait**.

	<u>rigoler</u>
j'	avais rigolé
tu	avais rigolé
il, elle, on	avait rigolé
nous	avions rigolé
vous	aviez rigolé
ils, elles	avaient rigolé

c) **Passé antérieur** → auxiliaire au **passé simple**.

	<u>rigoler</u>
j'	eus rigolé
tu	eus rigolé
il, elle, on	eut rigolé
nous	eûmes rigolé
vous	eûtes rigolé
ils, elles	eurent rigolé

d) **Futur antérieur** → auxiliaire au **futur simple**.

	<u>rigoler</u>
j'	aurai rigolé
tu	auras rigolé
il, elle, on	aura rigolé
nous	aurons rigolé
vous	aurez rigolé
ils, elles	auront rigolé